

Fifa et le Qatar

Les protagonistes du système de corruption au sein de la Fifa

Joseph Blatter



© BELGA.

- 86 ans, Suisse
- Secrétaire général de la Fifa de 1981 à 1990
- Directeur exécutif à la Fifa de 1990 à 1998
- Président de la Fifa de 1998 à 2015
A peine reconduit pour un cinquième mandat, le Valaisan a été contraint de présenter sa démission sous la pression américaine. Ce scandale de mai-juin 2015 aura été celui de trop pour lui, pourtant rompu à l'art de l'esquive et de l'escamotage par 40 ans passés au service de l'organe faitier (il y est entré en 1975 comme directeur des programmes de développement). Cet art que son prédécesseur et maître, l'intriguant et lugubre João Havelange, lui avait appris par l'exemple, si on peut dire. Peu charismatique mais malin, Blatter n'a commis qu'une seule erreur : inciter le Qatar à présenter sa candidature pour une Coupe du monde. La désignation litigieuse de l'émirat a déchainé l'ire des Etats-Unis, devancés dans le duel final. « Ce fut une erreur d'attribuer ce Mondial au Qatar », avait-il avoué à la télé suisse en 2014. Ironiquement, c'est une femme qui l'aura fait tomber – Loretta Lynch, la ministre de la Justice de Barack Obama, architecte du coup de filet zurichois – alors qu'au temps de sa splendeur, c'était lui qui aimait les séduire. R.M.

La Fifa demande « de se concentrer sur le football »

A deux semaines du début de la Coupe du monde au Qatar, la Fifa a demandé aux équipes qualifiées « de se concentrer sur le football ». Dans une lettre envoyée aux 32 nations participant au Mondial 2022, Gianni Infantino, président, et Fatma Samoura, secrétaire générale, demandent de veiller à ce

que « le football ne soit pas entraîné dans toutes les batailles idéologiques et politiques qui existent dans le monde ». « Une des grandes forces du monde est sa diversité, et si l'inclusion signifie quelque chose, c'est le respect de cette diversité », selon Gianna Infantino et Fatma Samoura. « Aucun peuple, aucune

culture ou nation n'est "meilleur" qu'un autre. Ce principe est la pierre angulaire du respect mutuel et de la non-discrimination et une des valeurs fondamentales du football. Alors, s'il vous plaît, souvenons-nous tous de cela et laissons le football au centre de l'attention. » BELGA

27 mai 2015

Coup de filet à Zurich qui mène à l'arrestation de sept hauts dirigeants du football international. L'acte d'accusation américain évoque quelque 132 millions d'euros de pots-de-vin et de rétrocommissions, depuis les années 90. Dans une procédure distincte, ouverte contre X pour soupçons de « blanchiment d'argent et gestion déloyale » autour de l'attribution des Mondiaux 2018 et 2022, la justice suisse fait procéder à des perquisitions au siège de la Fifa.

Mohamed Ben Hammam



© PHILIPPE PERUSSEAU.

- 73 ans, Qatar
- Membre du Comité exécutif de la Fifa de 1996 à 2011
- Président de la Fédération asiatique de football (AFC)
- Radié à vie de la Fifa en 2012
Ecarté pour des faits de corruption en 2011 et définitivement radié en 2012, le haut dirigeant qatari aurait, selon une information du *Sunday Times* diffusée en 2014, organisé la distribution des enveloppes d'une valeur cumulée de cinq millions de dollars pour rallier le soutien des votants. Quelques jours avant la désignation de l'émirat, Ben Hammam avait déjeuné avec Platini à Zurich. En 2014, le journaliste écossais Andrew Jennings avait révélé que Hammam avait activement « financé » les deuxième et troisième élections (2002 et 2007) de Blatter, encouragé par la promesse, non tenue, que le Suisse ne briguerait pas un quatrième mandat en 2011. Candidat contre Blatter en 2011, Ben Hammam est accusé en mai d'avoir voulu acheter des votes. Blatter conclut un pacte avec un des fils de l'émir : son compatriote renonce à l'élection et la Fifa éteint les poursuites. Ben Hammam déclare forfait, mais il est quand même radié à vie un an et demi plus tard... R.M.

2 juin 2015

Sous pression américaine, Blatter annonce qu'il démissionne mais qu'il reste en poste jusqu'à l'élection d'un nouveau président lors d'un congrès extraordinaire, prévu le 26 février 2016.

Michel Platini



© AFP.

- 67 ans, France
- Président du Comité d'organisation de France '98
- Conseiller de Blatter de 1999 à 2002
- Président de l'UEFA de 2007 à 2015
- Suspendu par la Fifa de décembre 2015 à octobre 2019
Tout roulait pour le « Roi », jusqu'au moment où le FBI et la justice suisse ont mis leur nez dans la chambre de Sepp Blatter et les bureaux de la Fifa (mai 2015). Avec la démission forcée du bon Joseph (2 juin 2015), Platini devenait même le n°1 à sa succession à la tête de la Fifa pour les élections de l'année suivante. Sauf qu'il a été écarté pour le scandale de corruption à la Fifa sur la base d'un paiement prétendument déloyal d'1,8 million d'euros, validé par Blatter. « Un complot », a-t-il proclamé. En disant ça, il songe à Gianni Infantino, qui sera élu à « sa place » en février 2016. Et puis, il y a ce dîner du 23 novembre 2010 à l'Élysée avec le président Sarkozy et l'émir. Blatter promet que son ancien conseiller a retourné sa veste et sa voix, pour le Qatar et plus pour les Etats-Unis parce qu'il « ne pouvait pas dire non à son président ». Acquitté en juillet dernier avec Blatter, le mal était cependant fait. Arrogant, sûr d'une réussite qui ne l'avait boudé jusque-là, le capitaine des « Bleus » s'est brûlé les ailes quand il a ôté son veston de dirigeant pour celui de politique où les coups tordus sont plus efficaces que les coups francs. R.M.

25 septembre 2015

La justice suisse annonce l'ouverture d'une procédure pénale visant Joseph Blatter, « pour soupçon de gestion déloyale et abus de confiance ». Il est en outre soupçonné d'un « paiement déloyal » de deux millions de francs suisses (1,8 million d'euros) datant de février 2011 à faveur de Platini. Le 21 décembre 2015, Platini est suspendu huit ans par la Commission d'éthique et ne peut donc plus se présenter à la succession de Blatter, dont il était le favori.

Nasser al-Khelaifi



© JULY VICTOR/ABACA.

- 48 ans, Qatar
- Président de BeIN Media Group et de Qatar Sports Investment (QSI)
- Président du Paris-Saint-Germain
- Membre du Comité exécutif de l'UEFA en tant que président de l'Association des clubs européens (ECA)
Dans la perspective du *soft power*, Nasser Al-Khelaifi (NAK) représente certainement le meilleur ambassadeur du Qatar. Au travers du PSG, le pays a pénétré le tissu commercial, touristique et médiatique du Vieux Continent. Ministre sans portefeuille du micro-Etat, mais politicien non dénué de flair, il a su choisir son camp dans la crise de la Super League en avril 2021. Voix écoutée du président de l'UEFA, Aleksandar Ceferin, NAK est devenu une des personnalités les plus influentes du football. Avec BeIN Sports, l'ex-pro et prof de tennis de l'émir Al-Thani, contrôle le nerf de la guerre du foot-business : les droits télévisuels. Une figure clef du *sportswashing* de son pays, prêt à tout pour le préserver. Le 29 septembre dernier, *Libération* rapportait qu'un homme d'affaires franco-algérien avait été détenu pendant neuf mois à Doha et uniquement libéré en échange d'une clef USB contenant des informations compromettantes pour NAK et le processus d'attribution de la Coupe du monde 2022. R.M.

Jérôme Valcke



© BELGA.

Gianni Infantino



© AFP.

- 52 ans, Italie-Suisse
- Secrétaire général de l'UEFA 2009-2016
- Président de la Fifa depuis le 26 février 2016, réélu en 2019
Platini était suspendu depuis quinze jours, à cause du douteux paiement de 1,8 million d'euros reçu de la part de Blatter, quand ce technocrate au profil lisse s'est lancé dans la course, le 26 octobre 2015, soutenu par le Comité exécutif de l'UEFA dont il est le secrétaire général. Son visage était pourtant familier : c'est lui qui dirigeait les tirages à la sorte des Coupes d'Europe. Choix par défaut de l'UEFA où il était entré en 2000, chargé des questions juridiques et commerciales. Il n'en avait pas moins défait son adversaire bahreïni à l'élection du 26 février 2016. Fin connaisseur des ficelles du foot, il a vite assimilé celles de la politique. L'air ambiant, sans doute, puisqu'il est né à Brigue, dans le Haut-Valais, à quelques kilomètres de Viège, village natal de... Blatter. Il sait fermer les yeux quand il le faut – par exemple dans l'affaire des droits télé avec BeIN Media Group – et anticiper les problèmes en rencontrant plusieurs fois en secret le procureur des procureurs suisses en charge du « Figagate », Michael Lauber, provoquant sa chute, retardant de manière peut-être fatale la vaste enquête diligentée par le FBI, prescription à l'appui... R.M.

- 62 ans, France
- Secrétaire général de la Fifa de 2007 à 2015
- Démission de ses fonctions en 2015 suite au scandale de la corruption à la Fifa
Le nom de cet ancien convoyeur sans diplôme ni formation apparaît pour la première fois dans des mauvais papiers au lendemain du coup de filet du FBI à Zurich (27 mai 2015). La justice américaine le soupçonne d'avoir effectué un transfert litigieux de dix millions de dollars – ce qui correspond à la somme que l'Afrique du Sud, dont Valcke est ressortissant par alliance, aurait indirectement versée au président de la Concacaf contre son vote pour l'attribution de la Coupe du monde 2010. A côté de divers faits de corruption – il aurait partagé 80 millions d'euros avec Blatter et Kattner, un autre dirigeant de la Fifa –, Valcke est également poursuivi par le ministère public suisse (MPC), et Al-Khelaifi (NAK) avec lui, en tant que président de BeIN Media, pour avoir influencé l'attribution des droits TV de plusieurs Coupes du monde en échange d'avantages. Dont une villa de cinq millions d'euros saisie par la justice italienne en Sardaigne, quelques jours après l'ouverture de la procédure par le MPC. Les deux hommes ont été acquittés par le Tribunal pénal fédéral pour ce dossier. R.M.

8 juillet 2022

Sepp Blatter et Michel Platini, passé de témoin à co-inculpé, ont été acquittés par le Tribunal pénal fédéral (TPF) de Bellinzona dans l'affaire du « paiement déloyal ». L'organe n'a pas suivi la requête du MPC qui avait réclamé, respectivement, un an et huit mois de prison avec sursis. Le TPF a jugé que la preuve d'escroquerie n'avait pu être établie et que, partant, le doute devait bénéficier aux prévenus.